

## Programme de travail 2011 du Conseil national des villes

---

Le Conseil national des villes (CNV) a été installé le 25 mai 2010 par le Premier ministre, son président, pour une nouvelle mandature de trois ans. Instance consultative sur la politique de la ville, il émet des avis et des recommandations, sur saisine ministérielle ou de sa propre initiative.

Tout au long de l'année 2010, le CNV s'est exprimé à plusieurs reprises sur des thèmes variés qui resteront d'actualité en 2011 et seront approfondis. Par ailleurs, le CNV axera sa réflexion sur de nouvelles questions, le plus souvent en partenariat avec d'autres instances ou organismes. Ce travail débouchera sur des avis ou des recommandations et sera aussi l'occasion de manifestations diverses.

Mais au-delà de ces approches et réponses sectorielles, le CNV mettra surtout à profit l'année 2011 pour interroger certaines questions de fond, à la fois globales et transversales, qui paraissent aujourd'hui s'imposer aux élus, aux citoyens, aux acteurs de la politique de la ville comme aux responsables politiques.

### **Des questions de fond transversales et globales**

Le CNV souhaite orienter ses réflexions sur la question de la situation de la politique de la ville aujourd'hui, dans une société devenue complexe du fait de la mondialisation et dont l'évolution aura des conséquences sur l'économie, le domaine du social et les rapports des uns aux autres.

Quelle politique de la ville et quelle ville voulons-nous pour demain ? C'est à travers cette interrogation générale que le CNV abordera des sujets transversaux relatifs à la gouvernance, aux questions culturelles, au modèle républicain, au modèle économique aussi.

Ces réflexions et échanges seront traités en partenariat, avec notamment un séminaire de deux jours les 28-29 mars avec l'Ambassade du Canada et un kiosque-débat le 27 avril avec le Centre d'Analyse Stratégique (CAS). D'autres lieux et modalités de réflexion seront mis en place ensuite.

L'objectif de la démarche du CNV est de proposer une reformulation éventuelle de la politique de la ville pour des politiques publiques plus adaptées et efficaces.

**Des questions thématiques  
avec les productions de 2010 approfondies et de nouveaux sujets de réflexion**

**A - Les productions de 2010 approfondies en 2011**

Installé fin mai 2010, le CNV s'est exprimé par la production de divers documents - avis, recommandations, lettres, motions – adressés au Premier ministre et aux ministres concernés selon les sujets abordés et traités par les différents groupes de travail permanents ou temporaires. Plus d'une trentaine de réunions avec notamment trois Assemblées générales à Paris ou en régions et cinq Bureaux (Instance restreinte opérationnelle) ont été organisés pour finaliser ces avis et recommandations qui seront poursuivis et enrichis en 2011.

Ces productions ont porté sur les sujets suivants :

1/ **Péréquation et finances locales** (saisine ministérielle), avec une lettre des Vice-présidents, un premier avis, une motion à la suite d'un séminaire (cf. annexe)

2/ **Géographie prioritaire et Expérimentation d'avenants aux CUCS** (contrats urbains de cohésion sociale), expérimentation annoncée par le Premier ministre comme devant être menée sur une cinquantaine de sites à compter de 2011 : saisine ministérielle et production de 2 avis.

Le CNV entend réactiver ces travaux en 2011 à la faveur de la relance de la réforme de la géographie prioritaire annoncée récemment par le ministre de la ville, une première contribution ayant été produite en 2009 au titre des premières consultations du CNV sur la réforme.

3/ **Logement** (auto-saisine/groupe « flash »), concernant la mise en œuvre du DALO et l'évolution du logement social : motion prise en assemblée plénière, avis sous forme d'un Appel et courrier d'alerte au Premier ministre.

Le groupe souhaite en 2011 poursuivre ses travaux relatifs au logement en les réorientant sur les questions du foncier, de la mixité sociale, des impacts de la rénovation urbaine (ANRU), des politiques de peuplement....

4/ **Violences contemporaines, Prévention et Traitement de la délinquance** (auto-saisine/sujet permanent), avec :

- un sondage relatif aux évolutions des politiques de prévention de la délinquance et à la mise en oeuvre locale du plan national de prévention et d'aide aux victimes, auprès des coordonnateurs de CL(I)SPD (note du 16 septembre 2010).
- deux journées d'auditions à Mulhouse et Strasbourg (novembre et décembre 2010),
- un Forum réunissant 150 personnes à Gonesse.
- **une première recommandation du CNV « Prévention de la délinquance : quelle gouvernance, quels financements ?** (adoptée en AG le 16 décembre 2010).

Pour 2011, ce groupe de travail a prévu :

- **un programme de travail – délié de l'actualité de court terme** - de janvier à octobre :
  - 6 à 7 réunions de travail thématiques vont être organisées autour notamment des concepts de prévention, des réalités de la délinquance, des priorités pour 2012, de l'articulation prévention et sécurité locale, des chaînons manquants : travail social communautaire, actions collectives, politique judiciaire de la ville etc... ) avec auditions d'experts et capitalisation des travaux précédents, donnant lieu à des synthèses intermédiaires.

- un focus sur deux ou trois villes ayant enregistré une baisse de la délinquance pour en analyser les ressorts sera réalisé, avec le concours de l'OND (Observatoire national de la délinquance), le tout devant être valorisé lors d'un colloque national en fin d'année 2011 qui pourrait produire une plateforme pour 2012.
- **le suivi des suites données à ses avis et recommandations :**
  - l'avis sur la loi prévention de la délinquance de mars 2007.
  - les propositions des coordonnateurs de CLSPD (09.2011).
  - la recommandation du mois de décembre 2010 (en auditionnant notamment monsieur J.M. Bockel, chargé d'une mission par le Premier ministre, le SG/CIPD, L'ACSE, le SG/CIV, le ministre de la ville ou son représentant).
- **l'organisation de deux journées franco-canadiennes d'échanges** (suite à une mission précédente du CNV à Montréal en 2008) avec notamment l'appui de l'ambassade du Canada à Paris, les 28-29 mars (sur deux thèmes « les bandes de jeunes et gangs de rues », « la gestion de la diversité culturelle en milieu urbain »). Chaque délégation sera composée de chercheurs, d'élus locaux et de représentants des administrations concernées. Les travaux se dérouleront au Conseil Economique et social , en présence de son président.

Un partenariat est en cours de réflexion avec l'OND (Observatoire national de la délinquance).

## **B/ De nouveaux sujets de réflexion**

Au niveau de la méthodologie, le CNV appelle de ses vœux des saisines ministérielles pour une meilleure lisibilité de son action et une adéquation plus grande de ses réflexions avec les préoccupations gouvernementales.

Sur le fond, en l'attente des saisines éventuelles, de nouveaux axes de travail ont été dégagés au regard des priorités exprimées par les membres de l'instance. Des groupes de travail sont ou seront mis en place, en complément des quatre groupes déjà existants mentionnés ci-dessus:

### 5/ ■ Développement économique/Emploi/Formation

Le groupe de travail, réuni une première fois le 13 janvier, s'est prononcé pour la capitalisation de bonnes pratiques en matière d'emploi en procédant à des déplacements sur 3 sites : Courcouronnes, Vaulx-en-Velin et Calais. Ces sites illustrent des contextes territoriaux très différents : - Courcouronnes, commune d'une ex-ville nouvelle francilienne - Vaulx-en-Velin, commune appartenant à une métropole, celle du Grand Lyon - Calais, ville du « transmanche » et marquée par le déclin économique du Nord Pas-de-Calais au cours du XXème siècle.

Des coopérations sont envisagées avec l'ambassade des Etats-Unis et l'IMS (Institut du Mécénat Social), avec organisation de manifestations et d'échanges.

### 6/ ■ Grand Paris et la politique de la ville (à venir)

A priori avec un focus sur les solidarités territoriales et la production de logements (cf. article 1 de la loi sur le Grand Paris)

### 7/ □ Education (à venir et avec l'apport des réflexions et travaux de l'Institut Montaigne)

### 8/ ■ Démocratie locale et participation des habitants

Avec un focus sur l'abstention électorale-saisine ministérielle de 2010. (cf. annexe)

### 9/ ■ Santé/Santé mentale (cf. annexe)

L'AMF souhaite se préoccuper davantage de la politique de la ville en 2011 et travailler avec le CNV sur certaines thématiques, notamment celle de la santé de proximité. Le CNV participera au séminaire organisé par l'AMF sur ce sujet le 29 mars 2011.

Les deux dernières questions -santé et démocratie locale- sont abordées de façon transversale, en lien avec les autres sujets.

Des groupes temporaires dits « flash » pourront être créés pour permettre au CNV de réagir ou de prendre part aux débats, notamment parlementaires, de façon rapide et opportune.

### **Traitées en partenariat et avec l'organisation d'évènements**

#### ■ *Des partenariats et un lien avec les DOM-TOM et les villes étrangères*

Le CNV est déjà riche de ses 55 membres repartis en trois collèges – élus, syndicats professionnels, personnalités qualifiées – venant d'horizons les plus variés du monde de l'entreprise, du secteur associatif et syndical, de la société civile.

Le CNV souhaite étendre encore la diversité des échanges avec des partenaires extérieurs pour approfondir la réflexion et organiser, le cas échéant, des manifestations de plus ou moins grande ampleur.

A ce jour, des contacts ou partenariats ont été noués avec :

l'IMS (Institut du mécénat social), le CNLE (Conseil National de Lutte contre l'Exclusion) dont les VP du CNV sont membres de droit, le CAS (Centre d'Analyse Stratégique), des Ambassades (Canada, Etats-Unis), l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le CIPC (Centre International pour la Prévention de la criminalité), le FFSU-FESU (Forum français/européen pour la sécurité Urbaine), l'OND (Observatoire national de la délinquance), l'Institut Montaigne, l'AMF, Ville et banlieue et autres associations de maires... D'autres sont à venir.

Par ailleurs, le CNV a été sollicité en 2010 pour l'organisation de visites de délégations étrangères sur des sites en politique de la ville et répondra aux nouvelles sollicitations ou demandes d'expertises à venir en provenance d'élus des DOM-TOM ou de l'étranger.

#### ■ *Des évènements programmés à ce jour*

En plus des Assemblées plénières et des Bureaux du CNV, les manifestations envisagées ou programmées présentement (Cf. calendrier prévisionnel) sont :

- Un séminaire de deux jours, sous l'égide de l'Ambassade du Canada, les 28-29 mars sur les sujets distincts d'une part, des violences urbaines et gangs de rue et d'autre part, de la gestion de la diversité culturelle en milieu urbain.

- Une entente de coopération a été conclue entre le Centre d'analyse stratégique (CAS) et le Conseil national des villes (CNV) en décembre 2010. Cette convention définit leurs engagements respectifs dans l'organisation de séances d'information-débat, baptisées « kiosques ». Elles contribuent à la formulation de réponses à des questions précises en rapport avec la politique de la ville.

Trois kiosques-débats sont programmés en 2011 sur la question ethnoculturelle pour la politique de la ville (en avril), la participation et l'expression des habitants (en juin), la refonte de la politique de la ville (en novembre-décembre).

Ces séances, accessibles sur invitation, se tiendront entre 18h et 20h en présence d'experts français et étrangers, d'élus locaux ou nationaux et de la presse. Ils donneront lieu à une présentation des ouvrages de référence éclairant la question clé ainsi qu'à des notes que produiront le CAS et le CNV. Les élus du CNV ont été invités à répondre à un questionnaire en vue de la préparation du kiosque. Les questions que se posent les élus locaux et leurs réponses y seront présentées ainsi que les avis et recommandations produits par le CNV.

- Une conférence sur les fondamentaux de la prévention de la délinquance et la sécurité en octobre ou novembre 2011.
- Des déplacements en régions (Lille, Marseille, Lyon, Calais ...) pour des auditions ou des visites de sites dans le cadre des différents groupes de travail.
- Des interviews des Vice-présidents du CNV et autres membres du CNV ou du secrétariat général... à l'occasion des avis, des recommandations, des séminaires et assemblées plénières.

.....

## Péréquation et finances locales

Le groupe de travail a eu une activité assez importante en 2010, puisqu'en 6 mois de fonctionnement, il a eu l'occasion d'écrire à deux reprises au Premier ministre, qu'il a produit un avis partiel, qu'il a participé aux premières assises de la péréquation en Avril 2010, qu'il a organisé un séminaire à la faveur de l'Assemblée générale qui s'est tenue à RENNES, et que, en plus des quatre comptes rendus de ses réunions, il a produit une demi-douzaine de notes d'avancement de ses propres réflexions.

Bien que la Loi de Finances pour 2011 ait posé le principe de l'accentuation de la péréquation dans les temps qui viennent, et bien qu'elle en ait défini les conditions cadres, le traitement fin de la péréquation dans le renouvellement des finances locales et dans la réforme de la fiscalité, en particulier de la réforme de la Taxe Professionnelle, est reportée à 2011 et conditionnée à la remise d'un rapport au gouvernement à mi-année sur le sujet. Dans ces conditions, les co-présidents de ce groupe de travail<sup>1</sup>, par ailleurs co-animateurs d'un groupe de réflexion équivalent au sein de l'association « Villes et banlieues » ont estimé préférable de se transformer en groupe de suivi ou, autrement dit en groupe de pression, et ont considéré préférable de s'organiser en 2011 de telle manière à se mettre à l'écoute de ce qui va transparaître de ce rapport et à être en capacité de peser sur ses préconisations dans l'intérêt des villes de la politique de la ville.

Il n'a pas été imaginé précisément de «modus operandi» définitif lors de la première réunion du mois de Janvier, mais, d'ores et déjà, on sait que des rapports vont être produits concomitamment, tant par des membres de l'Assemblée qu'au sein de la Haute Assemblée, que les associations d'élus vont, elles aussi, ré-activer leurs réflexions et leurs groupes de travail sur ces sujets,.... Idem des grandes Associations et autres lobbies... On voit néanmoins que la première priorité est de se tenir parfaitement informés de l'avancement des démarches en cours, ce qui nécessitera sans aucun doute une série de rendez-vous à monter avec les auteurs de ces rapports, et, le cas échéant, les alertes utiles !

Dans le même temps et avec l'appui de nos experts,- Patrick JOYEUX, Olivier PICAVET et Camille VIELHESCAZE -, on pourra imaginer faire des propositions utiles sur la question des indicateurs de prélèvement et/ou de reversement dans le cadre du Fonds National de Péréquation dont le principe a déjà été acté dans la loi de Finances ! Il pourra en être de même à propos de la question des charges des communes, à propos desquelles l'étude prospective, imaginée par le secrétariat général du C.I.V, a dû être re-définie dans le sens d'un bilan de la loi BORLOO à la demande de la DGCL, sans doute aussi, en partie du moins, pour que les responsables de cette administration puissent se constituer un point de vue au regard de la réforme plusieurs fois annoncée... et reportée de la DSU.

Nous espérons donc être en mesure d'écrire le complément de notre avis, pour l'instant partiel, au cours du deuxième semestre,- entre les mois d'Octobre et de Décembre 2011- à la suite de ces démarches et des modalités d'avancement de la réflexion de notre groupe de travail, dont vous aurez compris qu'elle sera, cette année, très dépendante de la manière dont évoluera le travail demandé par le gouvernement sur ces questions.

---

<sup>1</sup> Xavier LEMOINE, maire de MONTFERMEIL, Vice Président du CNV, et François PUPPONI, député-maire de SARCELLES.

## ■ Démocratie locale et participation des habitants

Un groupe de travail se réunit en réponse à la saisine de Madame la Secrétaire d'Etat à la Ville demandant au CNV de conduire une **réflexion et de produire un avis portant sur la démocratie participative**.

I - Dresser une typologie des pratiques de participation dans les quartiers de la Politique de la ville et tirer les enseignements de deux ou trois décennies de démocratie locale.

II - Proposer des stratégies pour combattre l'abstention en impliquant les associations

Après s'être accordé sur ce qu'on désigne par démocratie participative et ce en quoi elle consiste pour la politique de la ville, après s'être accordé sur un constat de fonctionnement insatisfaisant et un essoufflement des démarches participatives le groupe s'engage à procéder à un état des lieux analytique et critique. Celui-ci doit permettre de comprendre les limites actuelles pour les dépasser. Le programme de travail suivant est ainsi proposé :

1. Auditionner et mobiliser les membres élus du CNV : recueillir leurs avis sur l'état de la démocratie locale et leur engagement politique ; auditionner également des associations type ADELS MRIE, Arpenteurs .

2. Visiter les sites remarquables innovants et/ou fortement engagés et repérer les démarches émergentes et innovantes sur lesquelles s'appuyer pour permettre des rebonds.

3. Disposer d'une synthèse documentaire des études descriptives analytiques et critiques de la démocratie locale dans la politique de la ville.

4. Faire appel à un cabinet pour conduire une étude qui dresserait un état des lieux objectif et complet de la Démocratie participative à partir des hypothèses émises par le groupe de travail et proposerait des pistes d'amélioration de la démocratie locale qui seront discutées au sein du CNV. Repérer les démarches émergentes et innovantes.

5. Communiquer les enseignements et propositions

Concevoir et rédiger une note d'étape en juin 2011 : bilan provisoire, forcément incomplet des modes de participation des habitants des quartiers, et mise en discussion des hypothèses d'analyse.

Installer des espaces de débats et diffusion des pistes et propositions d'évolution. :

- Préparation d'un "Kiosque CAS/CNV" (voir ci-après entente CAS/CNV ) juin 2011
- Conception et alimentation d'espaces ressources (type wiki)

6. Piloter le suivi de l'étude à rendre en octobre 2011.

7. Rendre l'avis du CNV : novembre 2011.

## **Santé/Santé mentale**

La question de la santé est l'un des cinq piliers de la politique de la ville, avec l'économie, l'éducation/formation, la tranquillité publique et l'aménagement et/ou au réaménagement urbain. Depuis longtemps, le CNV s'est intéressé à ces questions. Lors de la dernière mandature, en particulier, un avis avait été produit à propos de la loi "HOPITAL, PATIENTS, SANTE, TERRITOIRES". Après que des alertes, courriers état des lieux et préconisations aient été faites.<sup>2</sup>

La sortie récente des chiffres 2010 de l'ONZUS met encore en évidence des écarts très considérables entre la situation moyenne de santé des français et celle de ceux qui habitent dans les quartiers situés dans les périmètres de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Les enquêtes sanitaires périodiques diligentées par les services de l'Éducation Nationale, celle réalisée pour les élèves de CM2, comme celle menée périodiquement au collège, confirment ces décalages.

Quand bien même le CNV ne saurait intervenir sur les contenus des politiques publiques dans ce domaine,- ce n'est évidemment pas sa mission -, il ne saurait rester muet et assister impuissant face au maintien et même à l'accroissement des différences entre les territoires de la République au regard de la santé, de l'équilibre souhaitable de l'offre de soins dans tous les territoires, de l'inégal accès aux soins pour nos compatriotes, l'ensemble accentué à la fois par une réduction du « Reste à vivre » et par un effet de marchandisation accrue dans un contexte de crise persistante. Bref, une série de phénomènes aboutissant tous à une réduction des budgets santé des familles et des ménages, encore plus préjudiciables aux catégories les plus pauvres.

Or, il se trouve que des expérimentations ont été menées, souvent impulsées d'ailleurs par des élus et des équipes locales dans des quartiers de la politique de la ville, qui sont insuffisamment valorisées.

Un premier travail de diagnostic, de repérage des bonnes pratiques et "d'état des lieux" un peu systématisé s'impose, qui devrait mobiliser l'embryon du futur Groupe de Travail Santé et Territoires que quelques membres appellent de leurs vœux. Cela passera notamment par une démarche de rencontres et de visites, auxquelles il est suggéré d'inviter l'ensemble des membres du CNV avec l'espoir que certains d'entre eux, qui auront effectué des visites de situations expérimentales à Lille le 28 Février, à Marseille le 11 Mars, - (et peut-être ensuite à Calais et/ou dans l'agglomération lyonnaise selon les opportunités, les lieux choisis pour nos A.G et les invitations) -, se décideront ensuite à intégrer le G.T. Avec l'espoir aussi que parmi les nouveaux futurs membres du CNV, désignés à la faveur de son remaniement partiel, certains soient aussi intéressés par cette thématique. Cette première phase est censée se dérouler essentiellement au cours du premier semestre.

A partir de la période qui suivra les vacances d'été, il est envisagé que le groupe, - dont on peut légitimement espérer qu'il aura trouvé sa taille idéale et son rythme de croisière- aura à prendre des positions sur les sujets qui seront alors dans l'actualité : premier bilan du fonctionnement des ARS, problèmes liés à la révision de la Loi de 1990 relative à l'hospitalisation d'office, position du CNV sur les lois de Bio-éthique...

Il n'est pas exclu, dans ce contexte d'un renouveau du positionnement du CNV sur cette thématique, qu'il soit amené à suggérer des formes d'organisation de telle sorte, par exemple, à intégrer plus et mieux « Santé et Démocratie Locale », puisqu'il est prévu une ou deux rencontres entre ces deux groupes, à évoquer des préconisations pour intégrer les problématiques de santé et de santé mentale dans les CUCS, nouvelle manière, à la faveur de leurs actualisations et/ou des expérimentations suggérées, en particulier dans le cadre du groupe sur la géographie prioritaire...

---

<sup>2</sup> sans, pour autant, que les responsables de l'instance aient pu être reçus par la Ministre de l'époque en dépit de leurs sollicitations réitérées et de l'appui de la Secrétaire d'Etat



Selon l'intérêt que nous aurons, - ou non -, réussi à susciter au sein de l'instance, la question se posera en fin d'année, de savoir si nous poursuivons la tenue de ce G.T, dont nous avons aussi imaginé qu'il devrait pouvoir héberger l'un des prochains kiosques, c'est à dire une conférence organisée avec le Centre d'Action Stratégique.

oOo